

L'espace d'échanges et de services

www.espace-pat.org

L'Espace d'Échanges et de Services (EES) est le portail des P@T. À la fois outil d'information sur l'offre de formation ouverte et à distance et les ressources, outil de suivi statistique de l'activité des P@T, plate-forme coopérative au service des acteurs du dispositif (institutionnels, formateurs, accompagnateurs-relais, etc.), l'EES est conçu en complémentarité des sites régionaux et nationaux d'information et d'accès à la téléformation.

Une construction partenariale

Une région disposant déjà de son propre portail peut importer, de manière transparente pour l'utilisateur, tout ou partie des services de l'EES qui l'intéressent (ex : module de présentation de l'offre de formation). Le partenariat peut être renforcé pour les régions souhaitant structurer leur dispositif de formation ouverte et à distance en lien étroit avec le programme FORE II, comme c'est le cas de l'Aquitaine avec son Espace d'Échanges et de Services régional : <http://aquitaine.espace-pat.org>

Une organisation communautaire

Les contributeurs actifs des dispositifs P@T (accompagnateurs-relais, formateurs, pilotes de groupements, coordonnateurs régionaux, etc.) peuvent bénéficier dans l'EES de services personnalisés leur permettant d'échanger entre eux, favorisant ainsi le partage de l'expérience et la fédération du réseau P@T.

Une gestion fine des accès

Lorsque le visiteur est identifié en tant qu'acteur spécifique du dispositif P@T, des droits particuliers lui sont ouverts. Ainsi, le service de suivi statistique de l'activité des P@T est accessible à tous en consultation et réservé aux gestionnaires des P@T pour la saisie des données.

Évolutif, l'Espace d'Échanges et de Services est appelé à s'enrichir de nouveaux services et de nouvelles coopérations régionales et sectorielles au fur et à mesure du déploiement des Points d'Accès à la Téléformation.

Pour en savoir plus, contactez votre DRTEFP au plan régional, la DGEFP au plan national ou visitez **www.espace-pat.org**



Conception : Phonem.com • Algora, appui à la maîtrise d'ouvrage du programme Fore.



les
pat.
points d'accès à la téléformation

• la formation à distance
accessible à tous •



Le programme **FORE**

Les enjeux de formation ont profondément évolué ces dernières décennies.

Face à un marché de l'emploi fluctuant, à une spécialisation accrue des savoirs et à une redéfinition des temps de travail, notre société a vu se développer la notion de formation tout au long de la vie. Au-delà des acquis de leur formation initiale, hommes et femmes ont désormais régulièrement besoin d'actualiser leurs compétences et d'évoluer vers de nouvelles qualifications professionnelles.



De l'expérimentation

Cette nouvelle donne s'inscrit dans un environnement complexe qui demande aux acteurs de l'emploi et de la formation de prendre en compte de multiples facteurs : la place de la formation dans les temps de vie et les temps de travail, la prise en compte des contraintes de l'entreprise, l'accompagnement des personnes les plus isolées, la réduction des situations d'éloignement géographique, etc. Une telle diversité a conduit la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP – ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité) à promouvoir, dès 1992, un programme visant au développement de nouvelles modalités d'organisation pédagogique et technique de formation, le programme FORE I (Formation Ouverte et Ressources Éducatives). Durant dix ans, de nombreuses expérimentations s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication ont ainsi été mises en œuvre, notamment via des dispositifs à destination de demandeurs d'emploi et de salariés d'entreprises, associant ce programme à des initiatives portées par des collectivités territoriales et d'autres ministères.



...à la généralisation

En 2002, tirant expérience de ce qui a pu être fait dans une vingtaine de régions, la DGEFP a lancé FORE II. Résolument tourné vers une perspective de généralisation des pratiques de formation ouverte et à distance, ce nouveau programme ancre sa dynamique sur le double principe de maillage territorial et d'action partenariale en vue d'implanter et de fédérer des réseaux de Points d'Accès à la Téléformation (P@T) sur l'ensemble du territoire.



Le développement des P@T

Ce programme est conduit en articulation étroite avec les collectivités territoriales et notamment les conseils régionaux. Afin d'aider au développement de ce type de formation, l'État finance deux euros par heure de formation assistée à distance, en complément des financements existants. Les services déconcentrés en relation avec les conseils régionaux viennent souvent abonder ce financement en mobilisant d'autres crédits, notamment au titre du contrat de plan État/Région et du Fonds Social Européen (FSE). Aujourd'hui, le dispositif FORE II représente le plus vaste réseau français de formation tutorée à distance financé sur fonds publics. Réponse concrète aux exigences de formation tout au long de la vie, il propose une solution de proximité pour les adultes ayant des objectifs de réinsertion ou de promotion professionnelles. Fortement innovant, le dispositif repose sur l'expérience pédagogique d'organismes de formation reconnus, combinée à l'utilisation de modalités d'accès s'appuyant sur les technologies du multimédia et de l'Internet. Une qualité minimum est garantie par un label que les gestionnaires des P@T obtiennent auprès d'une commission technique régionale. Implanté dans seize régions, le dispositif FORE II a vocation à couvrir la totalité du territoire d'ici à 2005, avec un objectif annuel de 15 000 apprenants pour 750 000 heures de formation accompagnée à distance.

Les points d'accès à la téléformation



Un lieu équipé

Le P@T, Point d'Accès à la Téléformation, est un lieu équipé pour permettre à toute personne de réaliser un cursus de formation, en lien avec un formateur distant qui lui transmet par tous moyens techniques et pédagogiques, les éléments nécessaires à sa formation.



Ouvert à tout public

Quel que soit son niveau, tout public relevant de la formation professionnelle peut être accueilli dans un P@T suite à une prescription de formation donnée par un organisme d'orientation (ANPE, missions locales, etc.). L'activité du stagiaire est contractualisée par un Protocole Individuel de Formation conforme à la circulaire DGEFP n° 2001/22 du 20 juillet 2001.



Une implantation sur des sites variés

La mise à distance de la formation permet une grande flexibilité d'implantation des P@T au sein de centres de formation, dans des mairies ou dans tout autre lieu public doté d'un équipement informatique connecté à Internet. Le parcours de formation peut aussi se réaliser pour partie en dehors du site P@T, à domicile ou en entreprise, à condition toutefois que des moyens d'accompagnement adaptés soient mis en place pour le suivi de cette formation.



Un dispositif individualisé et accompagné

Apprendre dans un P@T, c'est apprendre à son rythme au sein d'un dispositif individualisé. Centré sur l'apprenant, le P@T rend la formation accessible, notamment aux personnes écartées des dispositifs traditionnels, que ce soit pour des raisons d'éloignement géographique (zone rurale), de disponibilité (salariés des TPE/PME) ou de précarité (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, femmes isolées, personnes handicapées, détenus en semi-liberté, etc.).

Parce que l'on apprend difficilement lorsque l'on est isolé, l'utilisateur du P@T n'est jamais seul. Accueilli par un accompagnateur-relais, il peut solliciter à tout moment son assistance technique et bénéficier d'un appui pédagogique prodigué à distance par un formateur. Celui-ci accompagne la progression de l'apprenant du début à la fin de son parcours de formation.



Une offre de formation diversifiée

L'offre de formation dispensée dans les P@T est aujourd'hui principalement celle

de l'AFPA, des Ateliers de Pédagogie Personnalisée, du réseau des GRETA, de l'enseignement agricole, du CNAM, des instituts consulaires ainsi que des organismes privés conventionnés. Il s'agit donc d'une offre partenariale destinée à favoriser les économies d'échelle et optimiser la couverture des besoins. Les formations dispensées dans les P@T sont financées dans le cadre de dispositifs publics ou dans le cadre des plans de formation des entreprises.



Les services du P@T

- un accueil personnalisé permettant à l'apprenant de connaître les conditions d'organisation de sa formation ;
- un accompagnement méthodologique de l'apprenant lui permettant de se familiariser à la spécificité pédagogique des parcours de formation ouverte et à distance ;
- une aide technique au démarrage et une assistance permanente pour résoudre les problèmes ponctuels ;
- un service de médiation entre l'apprenant et les tuteurs de la formation suivie à distance.



"Je souhaite que les dispositifs de formation continue s'appuient aussi largement que possible sur l'Internet, tant pour s'assurer du développement rapide d'une large offre francophone de formation en ligne que pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens, pour lesquels la formation en ligne offre une souplesse inégalée."

